

chacun sa solution

Lors que vous entrez à l'ICP vous pouvez personnaliser votre parcours de formation.

Ce vous permet de suivre une formation qui sera validée par un **diplôme d'État**, un **diplôme propre de l'ICP** ou un **diplôme européen**, à plein temps, en formation continue ou même en e-learning, chaque formation ou parcours de formation pourra s'adapter à votre niveau et vos besoins.

